



UNIVERSITÉ **PARIS II**
PANTHÉON-ASSAS

Guide d'inscription en 1^{ère} année de Licence 2019-2020

Centre Vaugirard 1
391, rue de Vaugirard
75015 Paris

Afin de finaliser la procédure d'inscription, il faut vous connecter 3 fois :

- Une **1ère fois** pour faire votre **inscription administrative** (*choix du diplôme et paiement des droits*) (page 2 à 5)
 - Une **2ème fois** pour :
 - a) avoir confirmation de la **validation** de votre inscription **administrative** par les services de la Scolarité.
 - b) effectuer votre **inscription pédagogique** (*choix du régime d'études et des matières*) (page 6 à 8)
- Une **3ème fois** pour choisir vos **groupes** et **horaires** de **travaux dirigés**. (page 9 à 10)

Les **inscriptions administratives et pédagogiques** s'effectuent **uniquement par internet** sur le site de l'université Paris II : <https://www.u-paris2.fr/fr>

Numéros de pages à revoir quand le document sera terminé

- 1- L'inscription administrative (p. 3 - 7)
- 2- L'inscription pédagogique (p. 8 - 11)
- 3- Le choix des horaires de travaux dirigés (TD) (p. 12-13)
- 4- Préparer sa rentrée (p. 14 - 16)
- 5- Annexes (p.17 et suivantes)

Annexe 1 : Liste des pièces à envoyer (p.18)

Annexe 2 : Fiche pédagogique droit parcours classique 1110L (p. 19-20)

Annexe 3 : Fiche pédagogique droit parcours réussite 1111L (p. 21-22)

Annexe 4 : Fiche pédagogique économie-gestion 1260 L (p.23-24)

Annexe 5 : Fiche pédagogique des économie-gestion parcours réussite 1261 L (p.25-26)

Annexe 6 : Fiche pédagogique du double cursus droit et histoire 1141L (p.27-28)

Annexe 7 : Fiche pédagogique du double cursus histoire de l'art et droit 1140L (p.29-30)

Annexe 8 : Fiche pédagogique du double cursus droit et sciences 1142L (p.31-32)

Annexe 9 : Fiche pédagogique du double cursus droit et économie 1190L/1290L (p.33)

Annexe 10 : Fiche pédagogique information et communication 1511L (p.34)

Annexe 11 : Fiche pédagogique Science Politique (p.35-36)

Annexe 12 : Organisation des enseignements (**à consulter absolument**) (p.37-39)

Annexe 13 : Programme des journées d'accueil (p.40)

L'inscription administrative

Avant de procéder à votre inscription administrative vous devez :

- Payer la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC : 91€) auprès du CROUS en vous connectant à <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr> à compter du 1er juillet 2019.
- Consulter les parcours proposés et les fiches pédagogiques,
- Réunir tous les documents indispensables pour l'inscription (cf. annexe 1).

Quand faire votre inscription administrative ?

Bacheliers affectés par Parcoursup et qui ont validé leur choix définitif :	
Vous devez faire votre inscription administrative du 8 juillet 10h au 24 juillet 2019 inclus Date de fin d'inscription : 6 octobre minuit	
Redoublants non inscrits au rattrapage	Du 1er au 24 juillet 2019 inclus
Admis par la procédure particulière	Sous 7 jours à compter de la réception du mail d'admission.
Redoublants ajournés à la session de septembre	Dès le lendemain de la publication des résultats et <u>au plus tard</u> le 30 septembre.

NB : L'université Paris 2 Centre Vaugirard ne participe pas à la procédure complémentaire de Parcoursup.

Il vous est conseillé d'effectuer vos démarches le plus rapidement possible.

Informations sur la procédure d'inscription administrative

L'inscription administrative se fait **uniquement** par internet sur le site de l'université Panthéon Assas, <https://www.u-paris2.fr/fr>

Vous devez vous connecter avec votre code confidentiel et indiquer ensuite votre date de naissance .

Votre code confidentiel correspond à votre :

- o **numéro de dossier Parcoursup** pour les néo-entrants affectés par Parcoursup
- o **code communiqué par l'université lors de la procédure particulière** pour les admis via la procédure particulière,
- o **matricule** pour les redoublants,

☞ Concernant les diplômes d'université (collège, DU droits étrangers), vous devez d'abord vous inscrire en ligne à la licence (L1 classiques, « espagnole », Common Law, BERMUPA, juriste européen) et ensuite aux diplômes d'université (**inscriptions complémentaires obligatoires**) en vous reconnectant.

☞ Pour les doubles cursus en partenariat avec Sorbonne université, pensez à procéder également à votre inscription auprès de l'université partenaire.

☞ Pour le double cursus droit et économie gestion, vous devez vous inscrire dans 2 diplômes : d'abord dans la licence en droit (1190L), puis dans la licence en économie gestion (1290L) en vous reconnectant.

☞ Les étudiants du CMI EFiQuaS s'inscrivent dans 3 diplômes dans cet ordre : 1°-licence en économie gestion (1260L), 2°-CMI EFiQuaS (1268L), 3°-collège d'économie (92311).

☞ Il vous faudra ensuite envoyer la preuve du paiement du paiement en ligne par CB (ou un chèque).

☞ Lors de l'envoi de vos documents, merci d'indiquer sur l'enveloppe le(s) diplôme(s) dans le(s)quel(s) vous vous inscrivez.

Pour vous inscrire, allez sur ce lien:

néo-entrants : <https://applisweb.u-paris2.fr/InscriptionAPB/accueil>

redoublants : <https://applisweb.u-paris2.fr/Inscription/InscriptionAdministrative>

Les droits d'inscription sont consultables à l'adresse suivante :

<https://www.u-paris2.fr/fr/formations/inscriptions/notices-et-droits-dinscription>

Paiement des droits d'inscription

L'inscription est validée après le paiement des droits universitaires.

Plusieurs modes sont possibles :

- en ligne par carte bancaire au moment de l'inscription, ce mode est à privilégier, il est sûr et rapide
- par chèque adressé à l'agence comptable (délai de poste à prendre en compte et risque de perte dans l'acheminement postal)
- en numéraire auprès de l'agence comptable, aux horaires d'ouverture au public, à l'aide du bordereau de paiement à obtenir préalablement auprès de la scolarité

→ Liste des principales rubriques de l'inscription administrative

L'adresse mail	Vous devez posséder une adresse mail qui devra rester valable jusqu'à la validation de votre inscription administrative. Ensuite, nos services communiqueront avec vous uniquement via votre adresse Paris 2 (prénom.nom@etudiants.u-paris2.fr).	
Les parcours proposés		
En droit	Le parcours classique cf. annexe 2	Pour plus d'informations, consultez le lien ci-dessous : https://www.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/licences/licence-en-droit/l1-droit-parcours-classique-vaugirard-1-1110
	Le parcours réussite (parcours progressif) cf. annexe 3	L'université Paris II propose aux étudiants de 1 ^{ère} année de licence susceptibles de rencontrer des difficultés dans leurs études du fait de leur cursus antérieur un parcours de remise à niveau en français, culture générale et méthodologie à la place de certaines unités d'enseignement complémentaire. Plus d'informations sur ce lien: https://www.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/licences/licence-en-droit/l1-droit-parcours-reussite-vaugirard-1-1111
	Le parcours renforcé : le Collège de droit	Inscription en 1 ^{ère} année sur candidature et test le 11 juillet 2019. Possibilité d'intégrer le collège de droit en L2 et L3. Plus d'informations sur ce lien https://www.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/llm-mba-et-diplomes-duniversite/college-de-droit
En économie-gestion	Le parcours classique cf. annexe 4	Pour plus d'informations, consultez le lien ci-dessous : https://www.u-paris2.fr/fr/l1-economie-gestion-parcours-classique-vaugirard-1-1260
	Le parcours réussite (parcours progressif) cf. annexe 5	L'université Paris II propose aux étudiants de 1 ^{ère} année de licence susceptibles de rencontrer des difficultés dans leurs études du fait de leur cursus antérieur un parcours comportant, en plus des enseignements du parcours classique, un enseignement en Méthode, expression écrite et orale, des heures de TD supplémentaires en mathématiques et statistiques, des tutorats de mathématiques et d'économie. Pour plus d'informations, consultez le lien ci-dessous : https://www.u-paris2.fr/fr/l1-economie-gestion-parcours-reussite-paris-1261
	Le parcours renforcé : le collège d'économie	filière Ingénierie en Analyse Économique, et filière Économie et Droit. Pour plus d'informations sur les parcours, consultez le lien ci-dessous : https://www.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/llm-mba-et-diplomes-duniversite/college-deconomie

L'aménagement des études	Sportifs de haut niveau reconnus par la loi du 23 avril 2005 : afin de pouvoir obtenir un aménagement de vos études, vous devez cocher la case « sportif de haut niveau » lors de votre inscription en ligne, joindre un justificatif et vous rapprocher du service des sports (92, rue d'Assas - 75006 PARIS Tél : 01.44.41.57.79).	Etudiant en situation de handicap Si vous êtes en situation de handicap ou avez une maladie grave, vous devez l'indiquer en cochant la case « Handicapé(e)/maladie grave » lors de votre inscription administrative. Vous devez ensuite vous signaler auprès de Camille ROCHIN du relais handicap, (Bâtiment Notre -Dame des Champs -2 ^{ème} étage, Tel : 01 44 41 58 04), et enfin, prendre un rendez-vous auprès de la médecine préventive (15, rue de l'école de médecine 75006 Paris. Tel : 01 40 51 10 00) <i>(même si vous l'avez déjà fait l'année précédente)</i> . Plus d'informations sur ce lien : https://www.u-paris2.fr/fr/campus/handicap																		
L'exonération du paiement des droits d'inscription Joindre les pièces justificatives selon votre cas	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="325 566 944 633">CATEGORIES</th> <th data-bbox="962 566 1497 633">PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="325 645 944 745">Boursier de l'Etat ou du gouvernement français</td> <td data-bbox="962 645 1497 745">Photocopie recto/verso de l'avis définitif (ou conditionnel) de bourse 2019/2020</td> </tr> <tr> <td data-bbox="325 757 944 813">Pupille de la Nation</td> <td data-bbox="962 757 1497 813">Fiche d'état civil</td> </tr> <tr> <td data-bbox="325 824 944 902">Lauréat(e) des concours d'Université (prix et mentions)</td> <td data-bbox="962 824 1497 902">Copie du diplôme</td> </tr> <tr> <td data-bbox="325 913 944 1014">Personnel de l'Université Panthéon-Assas Paris II à l'exception de ceux rémunérés à la vacation</td> <td data-bbox="962 913 1497 1014">Attestation délivrée par le service des Ressources Humaines</td> </tr> <tr> <td data-bbox="325 1025 944 1104">Enfant du personnel de l'Université Panthéon-Assas Paris II</td> <td data-bbox="962 1025 1497 1104">Attestation délivrée par le service des Ressources Humaines</td> </tr> <tr> <td data-bbox="325 1115 944 1283">Étudiant(e)s qui en font la demande en raison de leur situation personnelle, notamment les réfugiés et les travailleurs privés d'emploi</td> <td data-bbox="962 1115 1497 1283">Décision écrite du président de l'Université Panthéon-Assas Paris II</td> </tr> <tr> <td data-bbox="325 1294 944 1373">Doctorant contractuel</td> <td data-bbox="962 1294 1497 1373">Contrat doctoral de Paris II</td> </tr> <tr> <td data-bbox="325 1384 944 1485">Droits d'inscription des étudiants étrangers hors Union européenne</td> <td data-bbox="962 1384 1497 1485">Voir notice sur le site de Paris II</td> </tr> </tbody> </table>	CATEGORIES	PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT	Boursier de l'Etat ou du gouvernement français	Photocopie recto/verso de l'avis définitif (ou conditionnel) de bourse 2019/2020	Pupille de la Nation	Fiche d'état civil	Lauréat(e) des concours d'Université (prix et mentions)	Copie du diplôme	Personnel de l'Université Panthéon-Assas Paris II à l'exception de ceux rémunérés à la vacation	Attestation délivrée par le service des Ressources Humaines	Enfant du personnel de l'Université Panthéon-Assas Paris II	Attestation délivrée par le service des Ressources Humaines	Étudiant(e)s qui en font la demande en raison de leur situation personnelle, notamment les réfugiés et les travailleurs privés d'emploi	Décision écrite du président de l'Université Panthéon-Assas Paris II	Doctorant contractuel	Contrat doctoral de Paris II	Droits d'inscription des étudiants étrangers hors Union européenne	Voir notice sur le site de Paris II	
CATEGORIES	PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT																			
Boursier de l'Etat ou du gouvernement français	Photocopie recto/verso de l'avis définitif (ou conditionnel) de bourse 2019/2020																			
Pupille de la Nation	Fiche d'état civil																			
Lauréat(e) des concours d'Université (prix et mentions)	Copie du diplôme																			
Personnel de l'Université Panthéon-Assas Paris II à l'exception de ceux rémunérés à la vacation	Attestation délivrée par le service des Ressources Humaines																			
Enfant du personnel de l'Université Panthéon-Assas Paris II	Attestation délivrée par le service des Ressources Humaines																			
Étudiant(e)s qui en font la demande en raison de leur situation personnelle, notamment les réfugiés et les travailleurs privés d'emploi	Décision écrite du président de l'Université Panthéon-Assas Paris II																			
Doctorant contractuel	Contrat doctoral de Paris II																			
Droits d'inscription des étudiants étrangers hors Union européenne	Voir notice sur le site de Paris II																			
Les droits facultatifs	Sport en formation personnelle (s'adresse aux étudiants déjà inscrits en formation qualifiante) Les étudiants boursiers sont exonérés du paiement de ces frais. Pour plus d'informations, consultez ce lien : https://www.u-paris2.fr/fr/campus/sport																			
CVEC Contribution Vie Étudiante et de Campus Joindre le justificatif	Vous devez régler la somme de 91€ auprès du CROUS avant votre inscription et fournir le justificatif d'acquittement de paiement ou d'exonération . Sont exonérés : <ul style="list-style-type: none"> ■ les boursiers sur critères sociaux ■ les étudiants bénéficiant du statut de réfugié ■ les étudiants bénéficiant de la protection subsidiaire ■ les demandeurs d'asile Liens utiles : https://www.messervices.etudiant.gouv.fr http://cvec.etudiant.gouv.fr																			

Le paiement des droits	Paiement en ligne	Paiement par chèque	Paiement en espèces
<p>A la fin de votre inscription en ligne, le montant des droits à payer sera affiché.</p> <p><u>*Étudiants boursiers</u> : joindre une photocopie recto/verso de la notification de bourse. Si vous n'avez pas votre notification de bourse au moment de l'inscription en ligne, vous devez, alors cocher, « non exonéré », payer les droits et une fois la notification de bourse reçue, faire une demande de remboursement. (Pour plus d'informations sur les bourses, contactez le CROUS ou consultez le site : http://www.crous-paris.fr/)</p>	<p>Si vous payez en ligne, vous recevez un ticket de paiement par mail que vous devrez imprimer et envoyer avec les autres pièces demandées pour l'inscription. Cf. annexe 1 <i>*paiement par CB possible sur place au centre Vaugirard 1.</i></p>	<p>Si vous payez par chèque, libellez le chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'université Paris II.</p> <p>Si le chèque n'est pas à votre nom, vous devrez joindre un document qui atteste du lien de filiation entre l'étudiant et le payeur (ex. photocopie du livret de famille)</p> <p>Agence Comptable 26, rue des Fossés Saint-Jacques 75005 Paris</p>	<p><u>Procédure</u> :</p> <p>1 vous rendre, muni de votre dossier, (pièces justificatives Cf. annexe 1) à la scolarité, au 391 rue de Vaugirard, afin de récupérer le document comptable tamponné par la scolarité et mentionnant le montant des droits que vous devrez payer.</p> <p>2 vous rendre à l'agence comptable de l'Université Panthéon-Assas Paris II, située 26, rue des fossés Saint Jacques 75005 Paris, muni du document remis et tamponné par la scolarité, du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h.</p> <p>3 envoyer ou déposer votre dossier accompagné du reçu de paiement remis par l'agence comptable à l'accueil du centre Vaugirard.</p>
<p><u>L'envoi des pièces (annexe n° 1)</u> <i>*Fermeture du service de la scolarité du 26/07/2019 à 12h00 au 23/08/2019 inclus</i></p>	<p>Les pièces justificatives seront à envoyer ou à déposer à l'accueil à l'adresse suivante :</p> <p>Université Panthéon-Assas Paris II - Scolarité Vaugirard Inscription en première année de..... 391, rue de Vaugirard 75015 Paris Horaires jusqu'au vendredi 26 juillet inclus Ouvert le matin de 9h00 à 12h30 et fermé au public tous les après-midis <i>Nouveaux horaires à partir du 30 septembre 2019</i> <i>Lundi 12h30 à 16h30</i> <i>Du Mardi au Vendredi de 10 à 12h30 et de 13h30 à 16h30</i></p>		
<p><u>Contacts</u> :</p>	<p>1) 01.55.76.16.14 2) 01.55.76.16.08</p>		
<p>Mail: scolaritesvaugirard@u-paris2.fr</p>			

Année de Césure

Les étudiants, qui souhaitent faire une année de césure doivent déposer, au centre Vaugirard 1, un dossier téléchargeable sur le site de l'Université : <https://www.u-paris2.fr/fr/formations/annee-de-cesure> du lundi 15 juillet au mercredi 30 octobre 2019.



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS

Droits différenciés des étudiants étrangers hors de l'Union européenne

Voir document en ligne sur le site :

<https://www.u-paris2.fr/fr/droits-applicables-aux-etudiants-etrangers-primo-entrants-compter-de-la-rentree-2019>

L'inscription pédagogique

Qu'est-ce que l'inscription pédagogique ?

L'inscription pédagogique consiste à choisir vos matières obligatoires et facultatives au sein du diplôme dans lequel vous êtes inscrit(e).

- Avant de procéder à votre inscription pédagogique, renseignez-vous sur le contenu des enseignements en consultant la fiche pédagogique de la formation (Cf. annexes 3 à 11).
- Avant d'enregistrer, vérifiez que vos choix correspondent bien à la fiche pédagogique de la formation.

A la fin de l'inscription pédagogique, il vous est fortement recommandé de vous reconnecter pour vérifier que votre inscription a bien été enregistrée et **d'imprimer** la page récapitulative qui vous permettra de vérifier vos choix de matières.

Les étudiants sont repartis en 3 équipes :

Équipe 1 : fin de l'alphabet (de L ou M jusqu'à Z)

Équipe 2 : début de l'alphabet (de A jusqu'à D environ)

Équipe 3 : milieu de l'alphabet (de D jusqu'à L ou M environ)

Quand faire votre inscription pédagogique ?

Inscriptions pédagogiques : du 30 août au 4 septembre 2019 pour le choix des cours

Exception pour les redoublants passant la session de septembre et autres cas particuliers :
au plus tard le 11 octobre

Fin des inscriptions pédagogiques : 13 octobre 2019 à minuit

Pour un éventuel changement de TD, c'est l'administration qui décide de votre changement et non le chargé de TD

Il vous est conseillé d'effectuer votre inscription pédagogique le plus tôt possible.

Vous ne pouvez procéder à votre inscription pédagogique que si votre inscription administrative a déjà été validée par les services de l'université.

Vous pouvez le vérifier en faisant la démarche suivante : allez sur

<https://applisweb.u-paris2.fr/InscriptionAPB/accueil>

Entrez votre numéro Parcoursup ou votre code procédure particulière, votre date de naissance, et cliquez sur « résultat de votre demande »

Comment faire votre inscription pédagogique ?

Pour procéder à votre inscription pédagogique, allez sur le lien suivant :

<https://applisweb.u-paris2.fr/InscriptionABP/accueil> (néo entrants)

<https://applisweb.u-paris2.fr/InscriptionPedagogique/accueil> (redoublants)

Vous devez vous connecter avec le même code confidentiel que celui utilisé pour l'inscription administrative (no Parcoursup pour les néo-entrants) et votre date de naissance.

Attention : Une fois l'inscription pédagogique validée, vous ne pourrez plus changer de matières par internet.

NB :

Les **étudiants en cursus internationaux** effectuant leur 1^{ère} année dans l'université partenaire ne font pas d'inscription pédagogique à l'université Panthéon Assas (mais uniquement l'inscription administrative).

Les **étudiants du double cursus droit et économie-gestion** devront s'inscrire pédagogiquement aux deux diplômes : une 1^{ère} fois en droit (1190L) et une 2^e fois en économie-gestion (1290L).

Les **étudiants du CMI EFiQuaS** devront s'inscrire pédagogiquement aux 3 diplômes : une 1^{ère} fois en économie-gestion (1260L) et une 2^e fois au CMI EFiQuaS (1268L), ceci afin de pouvoir être affectés dans les TD qui leur sont réservés ; et une 3^e fois au collège d'économie (92311).

1- Composition du diplôme (fiches pédagogiques)

Veillez étudier attentivement la composition de votre diplôme (1ère année L1) en consultant les fiches pédagogiques (Cf. annexes 2 à 10). *Impression du document recommandé*

Il est vivement conseillé de consulter le programme complet de votre formation sur ce lien :

<https://www.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/licences>

2- Les matières facultatives

Vous pourrez, **sous réserve de places disponibles et d'un niveau suffisant**, choisir des matières facultatives qui pourront vous rapporter des points supplémentaires (jusqu'à 2 ou 3 points) si les résultats le justifient.

La discipline choisie doit être suivie pendant 2 semestres (l'inscription est annuelle).

☞ Sport (activités physiques qualifiantes)

Inscriptions sur ce lien **du 9 septembre au 25 octobre 2019** tous les jours :

soit par l'application : Sportunivparis2 à télécharger sur Apple Store et Google Play

soit en utilisant le lien <https://applisweb.u-paris2.fr/InscriptionSport/accueil>

Vous devez être en **possession d'un certificat médical bien lisible** d'aptitude à la pratique du sport:

IMPORTANT :

☞ **Pour les nouveaux inscrits : joindre un certificat médical établi après le 1^{er} juillet 2019 (dont la validité est étendue à 3 ans)**, pour chaque activité sportive choisie attestant la non-contreindication à la pratique du sport ainsi que l'aptitude à la compétition dans le sport choisi (traduit en Français pour les étudiants étrangers) ;

☞ **Pour les étudiants déjà inscrits en 2018-2019 au Service des Sport de l'Université Paris 2 Assas-Panthéon : remplir et garder le «Questionnaire de Santé» et joindre impérativement l'attestation santé lors de votre retour de mail.**

ATTENTION ! Pour les sports suivants : Karaté-Boxe Anglaise-Boxe Française-Boxe Thaïlandaise-Kick boxing-Combat libre-Parachutisme-Rugby-Tir sportif, un certificat médical de moins de 3 mois faisant apparaître explicitement le nom du sport choisi est obligatoire (vous n'êtes pas concernés par le «Questionnaire de santé»).

Début des cours de sport : Lundi 30 Septembre 2019

A partir du lundi 28 octobre 2019, l'inscription se fera directement au Service des Sports

Site web du service des sports : <https://www.u-paris2.fr/fr/universite/annuaire/service-des-sports>

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h00 à 16h30 - Fermé le Mercredi après-midi

Langues facultatives

- Inscription aux langues facultatives à partir du

LANGUES FACULTATIVES

Allemand, Arabe, Chinois, Espagnol, Italien, Portugais ou Russe

Informations :



**Pas de niveau débutant pour toutes les langues proposées.
1 seul choix possible.**

Vous pouvez obtenir jusqu'à 3 points supplémentaires. Les points supplémentaires ne peuvent être attribués que pour les étudiants ayant été assidus aux deux semestres (10 TDs au 1er semestre et 10 TDs au 2nd semestre).

Dans le cas où :

- **un étudiant ne peut suivre le TD au 2nd semestre** (changement d'emploi du temps, fermeture du TD), aucun point ne lui sera attribué. Il peut lui être proposé dans la mesure du possible, de suivre un autre TD de la même langue. L'étudiant devra signaler sa désinscription ou son changement de TD au second semestre au secrétariat du Pôle langues (bureau 313).
- **un étudiant n'a pu suivre le TD au 1er semestre** (incompatibilité d'emploi du temps, absent de l'université au 1er semestre) et souhaite participer à un TD au 2nd semestre, il ne pourra pas être accepté dans un TD.

La règle générale : l'inscription dans un TD de langue facultative est annuelle et les points seront acquis à la fin du 2nd semestre (ajoutés à l'unité complémentaire du 2nd semestre).

ALLEMAND et ESPAGNOL (pas de test de sélection)

Les inscriptions se feront en ligne et dans la limite des places disponibles (dates et modalités d'inscriptions : <https://www.u-paris2.fr/fr/formations/langues-et-informatique/langues-enseignees> du 18 septembre au 25 septembre 2019

Les TDs débutent le lundi 14 octobre 2019 et auront lieu au Centre Vaugirard 1.

ARABE - CHINOIS - ITALIEN - PORTUGAIS - RUSSE

Les inscriptions se feront au Pôle Langues (Centre Assas), bureau 313, du 23 au 27 septembre 2019 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00. Vous devrez vous munir de votre carte d'étudiant.

Les TDs débutent le lundi 14 octobre 2019 et tous les TDs auront lieu au Centre Assas. Les places sont limitées.

Vous pourrez consulter les horaires des TDs à partir du 20 septembre 2019 : <https://www.u-paris2.fr/fr/formations/langues-et-informatique/langues-enseignees>.

☞ Ateliers de professionnalisation

En droit, les ateliers de professionnalisation permettent une initiation à la pratique juridique et au fonctionnement des institutions judiciaires.

En économie gestion, les ateliers se déroulent sur un seul semestre, le 2^{ème}. L'inscription à ces ateliers se fera vers la fin du 1^{er} semestre.

☞ Le tutorat (pour le parcours classique de droit et les parcours classique et réussite d'économie)

Le tutorat (séances de travail en petits groupes) poursuit deux objectifs:

- 1) L'aide à l'intégration dans un nouvel environnement
- 2) L'aide à la maîtrise de la méthodologie et des concepts

→ pour le parcours réussite de droit, le tutorat est obligatoire et noté.

En économie-gestion les étudiants pourront choisir de participer au tutorat de mathématiques, d'économie, ou aux deux. Un maximum de 2 points au total peut être attribué au titre des deux tutorats sous l'intitulé « tutorat de sciences économiques ».

C'est le nombre de points le plus élevé pour un tutorat qui est pris en compte.

Pour toutes les démarches, vous devrez passer **uniquement et obligatoirement** par le service de la scolarité.

Attention : **Aucun changement d'équipe n'est possible quel qu'en soit le motif.**

Le choix des horaires de travaux dirigés(TD)

Qu'est-ce que le choix des horaires de TD ?

Il s'agit de choisir vos groupes et horaires de travaux dirigés au sein du diplôme dans lequel vous êtes inscrit(e) et d'obtenir ainsi votre emploi du temps complet (cours+ TD).

↳ Consultez les fiches pédagogiques pour connaître la composition de votre diplôme (annexes 3 à 11) et imprimez l'emploi du temps de vos cours magistraux sur (<https://applisweb.u-paris2.fr/planning/accueil>) avant de procéder à vos choix de groupes de TD.

Attention : Les étudiants inscrits en licence double cursus, au juriste européen, aux diplômes d'université et au programme Bermupa doivent valider leurs choix de TD sur internet même si, pour des raisons d'organisation des enseignements, leurs horaires de TD sont imposés.

Quand faire vos choix d'horaires de TD ?

Etudiants néo-entrants	à partir du 18/09/2019 jusqu'au 25/09.2019
Etudiants ajournés au rattrapage	2 jours ouvrables après l'inscription pédagogique et au plus tard le 11 octobre 2019

Pour le tutorat facultatif, les horaires seront attribués automatiquement en fonction des places disponibles pour tous les TD.

Comment faire vos choix d'horaires de TD ?

- Pour faire vos choix de TD allez sur ce lien : <https://applisweb.u-paris2.fr/choixTD/accueil>

Attention : Pour cette étape, vous avez besoin de votre **matricule** (et non plus du code confidentiel) qui figure à la fois sur votre carte d'étudiant et sur votre certificat de scolarité, ainsi que de votre date de naissance.

Le logiciel vous ouvrira alors une session qui se fermera automatiquement au bout de dix minutes si vous n'avez effectué aucune opération durant ce délai.

Les horaires des travaux dirigés qui vous seront proposés tiendront compte de vos horaires de cours magistraux.

Vous ne pourrez accéder à cette étape que si vous avez déjà effectué votre inscription pédagogique. Par ailleurs, pour les étudiants admis dans les DU, il est demandé de ne procéder à cette étape qu'après avoir effectué l'inscription pédagogique pour le DU. Vous aurez ainsi une meilleure visibilité de vos disponibilités.

Attention aux incompatibilités DU/Licence.

Vous ne pourrez valider et consulter votre emploi du temps, que lorsque vous aurez choisi tous vos TD obligatoires. Vous pourrez alors cliquer sur « consulter et imprimer votre planning ».

NB : Après votre 1ere connexion pour le choix des TD, vous disposez d'un délai d'une semaine pour apporter des modifications. Passé ce délai, votre emploi du temps devient définitif.

➤ **Ne pas oublier d'enregistrer ses choix de TD à la fin.**

Vous ne devez effectuer aucun changement de groupe de TD sans l'accord de la scolarité.

Vérification de votre emploi du temps personnalisé (cours +TD)

Pour vérifier votre emploi du temps complet (cours+Td) allez sur :

<https://applisweb.u-paris2.fr/planningindividuel/accueil>

Vérifiez que votre emploi du temps est complet au regard de vos choix de matières et des fiches pédagogiques de votre formation. (Annexes 3 à 11), que vos horaires sont compatibles.

Consultez quotidiennement votre emploi du temps en ligne durant toute l'année universitaire car des modifications peuvent intervenir.

En cas d'incohérence, contactez immédiatement la scolarité (scolaritesvaugirard@u-paris2.fr) en précisant votre matricule.

Précisions importantes

✓ Pour les étudiants en licence d'économie-gestion:

Les TD de mathématiques et de statistiques se font en alternance (semaine 1 : mathématiques, semaine 2 : statistiques et ainsi de suite...).

✓ Pour les étudiants en droit :

- Pour les étudiants en licence de **droit parcours classique**, le TD de conférence de méthode sera dispensé tous les 15 jours (début semaine 1). Vous aurez une séance unique « Objectif TD » organisée par la bibliothèque sur le créneau horaire du TD de conférence de méthodes (semaine du 21 octobre).

- Pour les étudiants en licence de **droit parcours réussite**, le tutorat obligatoire alterne une séance portant sur le droit civil avec une séance portant sur le droit constitutionnel (1^{ère} semaine droit civil, 2^{ème} semaine droit constitutionnel et ainsi de suite...)

- Si vous avez choisi la matière « atelier de professionnalisation », le TD sera dispensé tous les 15 jours (semaine 2 - à compter de la semaine du 4 novembre).

Préparer sa rentrée

Programme de la pré-rentrée 2019 obligatoire à partir du 23 septembre 2019

Lundi 23/09	-Réunion de rentrée du parcours réussite en économie gestion : 10h -12h -Réunion de rentrée du parcours réussite en droit : 14h30 – 16h -Premiers pas dans la documentation juridique 16h – 16h15
Mardi 24/09	- Journée d'accueil des étudiants : 8h30 – 17h <u>Présentations en Amphi</u> : -Organisation des études en droit – équipe 1 : 8h30 – 10h -Organisation des études en droit – équipe 2 : 10h30 – 12h -Partir faire ses études à l'étranger pour toutes les disciplines : 12h30 – 13h15 -Premiers pas dans la documentation juridique : 13h15 – 13h30 -Présentation des associations étudiantes : 13h30 – 14h -Organisation des études en droit – équipe 3 : 14h – 15h30
Mercredi 25/09	- Journée d'accueil des étudiants en économie gestion : 9h – 12h30 <u>Présentations en Amphi</u> : -Organisation des études en économie gestion: 9h – 10h30
	Parcours réussite en économie gestion Journée d'intégration par le sport au centre sportif Sarrailh (sports en équipes) : 14h -17h
	Parcours réussite en droit Cours introductifs (2 groupes) aux : -enseignements de culture générale : 9h-12h (2 groupes) - enseignements d'expression écrite et orale : 14h-17h (2 groupes)
Jeudi 26/09	Parcours réussite en droit Journée d'intégration par le sport au centre sportif Sarrailh (sports en équipes) : un groupe le matin de 9h à 12h et un groupe l'après-midi de 14h à 17h
	Rentrée anticipée en mathématiques (10h sur 2 jours) pour tous les étudiants en économie gestion 10h-13h – 14h-16h
Vendredi 27/09	Rentrée anticipée en mathématiques (10h sur 2 jours) pour tous les étudiants en économie gestion 10h-13h – 14h-16h Rentrée anticipée en Information et communication Organisation des études en information et communication : 10h00-15h30 (Salle des Conférences)

Etudiants en économie gestion :

Vos cours commencent la semaine du 30 septembre 2019.

Les TD de micro et macro économie, le TD de Mathématiques et Statistiques **du parcours réussite** d'économie et gestion, le tutorat et les langues facultatives commencent la semaine du 14 octobre.

Etudiants en droit :

Vos cours commencent la semaine du 30 septembre 2019 ainsi que :

-les TD d'anglais

-les TD d'expression écrite et orale et de culture générale du parcours réussite.

Les autres TD ne commencent que le lundi 14 octobre 2019.

Séance d'introduction à la documentation juridique :

Les étudiants du **parcours classique de droit** et **parcours réussite de droit** auront une séance d'introduction à la documentation juridique à la bibliothèque **la semaine du 21 octobre** sur les créneaux horaires des conférences de méthode de chaque groupe de TD mais en semaine alternée.

Les journées d'intégration des étudiants du **collège de droit** se dérouleront les 11 et 12/09/2018 (1^{er} groupe) et les 12 et 13/09/2018 (2^{ème} groupe).

2

MÉMO	
Début des cours et TD	Attention : les cours et les TD ne débutent pas à la même date, consultez absolument calendrier-universitaire
Absences et rattrapages	Consultation des absences et rattrapages sur https://applisweb.u-paris2.fr/rattrapage/accueil
Quelques cas particuliers	
Collège de droit	Consultez le calendrier affiché sur le site du Collège à la page Collège de droit
Début des cours de langues obligatoires	en même temps que les cours soit le 1er octobre
Début des cours de langues facultatives	en même temps que les TD soit le 14 octobre
Début des TD de culture générale et expression écrite et orale (parcours réussite droit)	en même temps que les cours au 1 ^{er} semestre et en même temps que les TD au 2 nd semestre.
Début des TD de méthode, expression écrite et orale (parcours réussite économie-gestion)	en même temps que les cours
Début des TD de mathématiques et statistique (parcours réussite)	Le 14 octobre au 1 ^{er} semestre (et le 17 février au 2 nd semestre)
Consutation de l'emploi du temps	à l'adresse suivante : https://applisweb.u-paris2.fr/planningindividuel/accueil

Pour information

Consultez régulièrement les panneaux d'affichage et le site internet de l'université.
www.u-paris2.fr

<https://www.u-paris2.fr/fr/campus/campus-pratique/ent-et-services-numeriques>

Pensez également à consulter très régulièrement votre messagerie Paris 2.

La plupart des cours et travaux dirigés de 1^{ère} année de Licence se dérouleront au Centre Vaugirard mais vous aurez également des cours, TD ou examens qui auront lieu au Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006, Paris métro Notre-Dame des Champs.

CENTRE VAUGIRARD - 391, rue de Vaugirard 75015 Paris	
<i>Scolarité</i>	Téléphone ☎: 01.55.76.16.14 ; 01.55.76.16.08 Mail : scolaritesvaugirard@u-paris2.fr
<i>L'accueil</i>	Téléphone ☎: 01.55.76.16.16

CENTRE ASSAS - 92 rue d'Assas, 75006 Paris	
Le Pôle langues	Ce service gère les enseignements de langues inclus dans votre cursus. Tel : 01 44 41 57 75
Le Relais Handicap Santé (RHS)	Contact : Mme ROCHIN Camille Bâtiment Notre Dame des Champs - 2 ^{ème} étage Tél. 01.44.41.58.04 mail : camille.rochin@u-paris2.fr Correspondant RHS au Centre Vaugirard : Margaux Culot Bureau 14
Le CIO <i>Centre d'information et d'orientation</i> 92 rue d'Assas 75270 Paris cedex 06 plus de renseignements sur le CIO et le BAIP sur: https://www.u-paris2.fr/fr/campus/orientation-et-insertion-professionnelle/des-etudes-aux-metiers	Accueil téléphonique au : 01.44.41.58.75 du lundi au jeudi, de 9h30 à 17h. <i>En salle de documentation, 1er étage bureau 118 du lundi au jeudi de 9h30h à 17h.</i> Et pour le BAIP (Bureau d'aide à l'insertion professionnelle) ateliers CV, rédaction de la lettre de motivation, renseignements variés sur les stages ou emplois. Bureau 122, 1 ^{er} étage, du lundi au vendredi de 9h30 à 17h

Les annexes

- Annexe 1 : Liste des pièces à envoyer
- Annexe 2: Fiche pédagogique droit parcours classique 1110L
- Annexe 3 : Fiche pédagogique droit parcours réussite 1111L
- Annexe 4 : Fiche pédagogique économie-gestion 1260 L
- Annexe 5 : Fiche pédagogique économie-gestion parcours réussite 1261 L
- Annexe 6 : Fiche pédagogique du double cursus droit et histoire 1141L
- Annexe 7 : Fiche pédagogique du double cursus histoire de l'art et droit 1140L
- Annexe 8 : Fiche pédagogique du double cursus droit et sciences 1142L
- Annexe 9 : Fiche pédagogique du double cursus droit et économie 1190L/1290L
- Annexe 10 : Fiche pédagogique Information et communication 1511L
- Annexe 11 : Organisation des enseignements
- Annexe 12 : Programme des journées d'accueil

Annexe 1 : Liste des pièces à envoyer

Nom : Prénom :

Cursus : Si étudiant redoublant, n° matricule :

Attention : Vous devez indiquer au dos de tous les documents, y compris du titre de paiement, votre nom, le code confidentiel communiqué sur la dernière page de l'inscription administrative (ou votre n° matricule), et le diplôme d'inscription (ex. : L1 droit) et n'oubliez pas d'indiquer sur l'enveloppe la mention suivante : « Inscription en » et l'intitulé du (ou des) diplôme(s) dans le(s)quel(s) vous vous inscrivez (ex. : inscription en L1 droit et collège de droit).

Pour tous les candidats :

Le ticket de paiement que vous recevrez par mail si vous avez payé en ligne et que vous devez imprimer (ou un chèque correspondant au montant indiqué lors de l'inscription administrative faite par Internet, libellé à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université Paris 2, ou un mandat facture)

>Si vous vous inscrivez dans plusieurs diplômes, joindre les tickets de paiement et/ou les chèques afférents.

Attention : pour les paiements par **chèque**, seuls sont acceptés les chèques au nom de l'étudiant ou au nom des parents (fournir une photocopie du livret de famille).

L'attestation du CROUS d'acquittement par paiement ou exonération de la CVEC

La photocopie recto/verso du relevé de notes du bac*, de préférence tamponnée par l'établissement ayant délivré le relevé. Un contrôle aléatoire de l'original sera possible.

Une photographie d'identité*, récente, en couleur, de face, tête nue et d'un format photo d'identité

Une photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport*

La photocopie du certificat de participation à l'appel de préparation à la défense* (ou éventuellement, à titre provisoire, la photocopie de l'attestation de recensement pour les ressortissants français.)

2 enveloppes :

- une enveloppe libellée à votre nom et adresse et affranchie au tarif normal en vigueur pour un envoi de **20g** (pour la médecine préventive)

- une enveloppe **format 16 X 23 cm**, également libellée à votre nom et adresse affranchie au tarif normal en vigueur pour un envoi de **50g**, pour recevoir votre carte d'étudiant (ou le sticker d'actualisation de votre carte) et les certificats de scolarité.

A joindre suivant le cas : le ou les documents justifiant de votre situation particulière :

Si vous êtes boursier, deux photocopies recto/verso de l'avis provisoire de bourse 2018/2019

Droits différenciés des étudiants étrangers hors de l'Union européenne (voir plus haut la rubrique consacrée à cela)

Si vous êtes étudiant en double cursus en partenariat avec Sorbonne université et que vous souhaitez faire l'inscription secondaire à l'université Panthéon Assas, un certificat de scolarité attestant de l'inscription principale dans l'université partenaire

Si vous êtes redoublant et que vous souhaitez changer de parcours (classique vers réussite), une lettre de demande motivée en indiquant votre matricule. **La demande doit être effectuée 48h après la publication des résultats de la session de septembre.**

Si vous êtes sportif de haut niveau, un document l'attestant

De manière générale, si vous pouvez et souhaitez bénéficier d'une dispense de paiement des droits universitaires, Vous devez fournir le justificatif correspondant (voir nos annexes).

* les redoublants ne sont pas concernés.

Annexe 2 : fiche pédagogique

11 Droit parcours classique - 1110L

1er semestre

Unité d'enseignements fondamentaux 1 (coef.2), 20ECTS

2 matières obligatoires avec TD hebdomadaires :

- Introduction à l'étude du droit et droit civil (CM : 36h et TD : 15h)
- Droit constitutionnel 1 (CM : 36h et TD : 15h)

Unité d'enseignements complémentaires 1 (coef.1), 10 [ECTS](#)

3 matières obligatoires :

- Introduction historique au droit (36h)
- Institutions judiciaires, institutions administratives (36h)
- Problèmes économiques contemporains (36h)

1 matière facultative (points supplémentaires) :

Sport

2ème semestre

Unité d'enseignements fondamentaux 2 (coef.2) (20 [ECTS](#))

2 matières obligatoires avec TD hebdomadaires :

- Droit civil (CM : 36h et TD : 15h)
- Droit constitutionnel 2 (CM : 36h et TD : 15h)

Unité d'enseignements complémentaires 2 (coef.1) (8 [ECTS](#))

3 matières obligatoires :

- Relations internationales (36h)
- Science politique (36h)
- Histoire du droit et des institutions (36h)

1 matière obligatoire à option (choix) :

- Économie Politique (36h)
- History of the common law (36h) (en anglais)

- Histoire du droit des personnes et des biens (36h)
- Introduction à l'étude des médias (36h)

•

1 matière obligatoire :

Current Legal Issues (en anglais) (12h)

1 matière facultative (points supplémentaires) :

2ème langue étrangère (TD annuel) autre que l'anglais suivie pendant une année (l'étudiant peut obtenir jusqu'à 3 points supplémentaires (allemand, espagnol, italien, russe, chinois, arabe, portugais et Français Langue étrangère - FLE)

Unité de méthodologie annuelle (coef.1) (2 [ECTS](#))

2 matières obligatoires :

- Travaux dirigés d'histoire du droit - TD (15h sur l'année 1 semaine sur 2)
- Anglais (TD annuel - 36h)

2 matières facultatives (points supplémentaires) :

- Atelier de professionnalisation (15h sur l'année 1 semaine sur 2)
- Tutorat (30h sur l'année)

Total annuel :

- *Nombre d'heures pour l'étudiant : Cours magistraux = 408h ; TD = 75h obligatoires + 15h facultatives ; Langue = 36h ; Total = 519h obligatoires ;*
- **ECTS : 60.**

Annexe 3 : fiche pédagogique L1 droit parcours réussite - 1111L

1er semestre

Unité d'enseignements fondamentaux 1 (coef. 2) 10 ECTS

2 matières obligatoires avec TD hebdomadaires

1380 Introduction à l'étude du droit et droit civil (CM : 36h00 et TD : 15h)

2062 Droit constitutionnel 1 (CM : 36h00 et TD : 15h)

Unité d'enseignements complémentaires 1 (coef. 1) 10 ECTS

2 matières obligatoires (au choix)

3000 Introduction historique au droit (36h00)

1371 Institutions judiciaires, institutions administratives (36h00)

4341 Problèmes économiques contemporains (36h00)

1 matière facultative (points supplémentaires)

9000 Sport

Unité de méthodologie 1 (coef. 1) 10 ECTS

3 matières obligatoires

8109/8114 Tutorat droit civil/droit constitutionnel (en alternance) (15h)

9189 Français (expression écrite et orale) (30 h)

9171 Culture générale (30 h)

1 matière facultative (points supplémentaires)

9040 Atelier de professionnalisation 1 (15h sur l'année1 semaine sur 2)

2e semestre

Unité d'enseignements fondamentaux 2 (coef. 2) 10 ECTS

2 matières obligatoires

1381 Droit civil (CM : 36h00 et TD : 15h)

2063 Droit constitutionnel 2 (CM : 36h00 et TD : 15h)

Unité d'enseignements complémentaires 2 (coef. 1) 10 ECTS

2 matières obligatoires (au choix)

2300 Relations internationales (36h00)

2315 Science politique (36h00)

3040 Histoire du droit et des institutions (36h00)

1 matière obligatoire

7014/7414 Anglais (TD annuel 1h30/semaine)

2ème langue étrangère (TD annuel) autre que l'anglais suivie pendant une année (l'étudiant peut obtenir jusqu'à 3 points supplémentaires)

Allemand, espagnol, italien, russe, chinois, arabe, portugais.

Unité de méthodologie 2 (coef. 1) 10 ECTS

3 matières obligatoires

8110/8116 Tutorat droit civil/droit constitutionnel (en alternance) (15h)

9199 Français (expression écrite et orale) (30h)

9191 Culture générale (30h)

Annexe 4 : fiche pédagogique L1 Economie-Gestion - 1260L

Semestre 1 168h CM et 84h (114h) TD 30 ECTS

Unité d'enseignements fondamentaux 1 (coef. 2) 10 ECTS

6 matières obligatoires

- Macro-économie (CM : 36h et TD : 15h) - 7 ECTS
- Comptabilité générale (CM : 36h et TD : 15h) - 7 ECTS
- Mathématiques 1 (CM : 18h et TD : 9h / 15h parcours réussite) - 3 ECTS
- Mathématiques 1 : renforcement (CM : 3h)
- Statistiques 1 (CM : 18h et TD : 9h / 15h parcours réussite) - 3 ECTS
- Statistiques 1 : renforcement (CM : 3h)

Unité d'enseignements complémentaires 1 (coef. 1) 10 ECTS

4 matières obligatoires

- Management des organisations (CM : 36h) - 4 ECTS
- Fondements de l'informatique (CM : 18h et TD : 18h) - 4 ECTS
- Anglais S1 (TD : 18h) - 2 ECTS
- Méthodologie et expression écrite (uniquement pour le parcours réussite) (TD : 18h)

Semestre 2 186h CM et 66h (78h) TD 30 ECTS

Unité d'enseignements fondamentaux 2 (coef. 2) 10 ECTS

6 matières obligatoires

- Analyse micro-économique (CM : 36h et TD : 15h) - 7 ECTS
- Macro-économie (CM : 36h et TD : 15h) - 7 ECTS
- Mathématiques 2 (CM : 18h et TD : 9h / 15h parcours réussite) - 3 ECTS
- Mathématiques 2 : renforcement (CM : 3h)
- Statistiques 2 (CM : 18h et TD : 9h / 15h parcours réussite) - 3 ECTS
- Statistiques 2 : renforcement (CM : 3h)

Unité d'enseignements complémentaires 2 (coef. 1) 10 ECTS

4 matières obligatoires

- Histoire des faits économiques (CM : 36h) – 4 ECTS
- Initiation au droit économique (CM : 36h) – 4 ECTS
- Anglais S2 (TD : 18h) – 2 ECTS
- Ateliers de professionnalisation facultatifs (uniquement à Vaugirard 1) (TD : 15h)

Total 1ère année

Volume horaire par étudiant :

- Parcours classique : 504h (354h CM + 150h TD) (+15h facultatives et 10h de remise à niveau)

- Parcours réussite : 546h (354h CM + 192h TD) (+15h facultatives et 10h de remise à niveau)

Volume horaire total : 546h (+15h facultatives et 10h de remise à niveau)

ECTS : 60.

Annexe 5: fiche pédagogique

L1 Economie-Gestion Parcours Réussite- 1261L

1er semestre

Unité d'enseignements fondamentaux 1 (coef. 2) 10 ECTS

6 matières obligatoires

- Macro-économie (CM : 36h et TD : 15h) – 7 [ECTS](#)
- Comptabilité générale (CM : 36h et TD : 15h) – 7 [ECTS](#)
- Mathématiques 1 (CM : 18h et TD : 15h parcours réussite) – 3 [ECTS](#)
- Mathématiques 1 : renforcement (CM : 3h)
- Statistiques 1 (CM : 18h et TD : 15h parcours réussite) – 3 [ECTS](#)
- Statistiques 1 : renforcement (CM : 3h)

Unité d'enseignements complémentaires 1 (coef. 1) 10 ECTS

4 matières obligatoires

- Management des organisations (CM : 36h) – 4 [ECTS](#)
- Fondements de l'informatique (CM : 18h et TD : 18h) – 4 [ECTS](#)
- Anglais S1 (TD : 18h) – 2 [ECTS](#)
- Méthodologie et expression écrite (uniquement pour le parcours réussite) (TD : 18h)

Semestre 2 186h CM et 66h (78h) TD 30 ECTS

Unité d'enseignements fondamentaux 2 (coef. 2) 10 ECTS

6 matières obligatoires

- Analyse micro-économique (CM : 36h et TD : 15h) – 7 [ECTS](#)
- Macro-économie (CM : 36h et TD : 15h) – 7 [ECTS](#)
- Mathématiques 2 (CM : 18h et TD : 15h parcours réussite) – 3 [ECTS](#)
- Mathématiques 2 : renforcement (CM : 3h)
- Statistiques 2 (CM : 18h et TD : 15h parcours réussite) – 3 [ECTS](#)
- Statistiques 2 : renforcement (CM : 3h)

Unité d'enseignements complémentaires 1 (coef. 1) 10 ECTS

4 matières obligatoires

- Histoire des faits économiques (CM : 36h) – 4 [ECTS](#)
- Initiation au droit économique (CM : 36h) – 4 [ECTS](#)
- Anglais S2 (TD : 18h) – 2 [ECTS](#)
- Ateliers de professionnalisation facultatifs (uniquement à Vaugirard 1) (TD : 15h)

Total 1ère année ECTS : 60.

Volume horaire par étudiant :

- Parcours réussite : 546h (354h CM + 192h TD) (+15h facultatives et 10h de remise à niveau)

Volume horaire total : 546h (+15h facultatives et 10h de remise à niveau)

8105/8115	Tutorat de Mathématiques (30h sur l'année) (2)	<input checked="" type="checkbox"/>
8102/8112	Tutorat d'Economie (30h sur l'année) (2)	<input checked="" type="checkbox"/>

2 matières facultatives

9361	Atelier de professionnalisation (2 ^{ème} semestre – jusqu'à 2 points) (3)	<input type="checkbox"/>
	2 ^e langue étrangère (TD annuel – jusqu'à 3 points)	<input type="checkbox"/>

Annexe 6 : fiche pédagogique L1 double cursus droit - histoire - 1141L

Semestre 1 : 3 UE

UEH1 fondamentaux Histoire 1 (13 semaines d'enseignement) : 130h 12 ECTS

- Histoire ancienne 2h30 /semaine (1+1,5 TD) note/20
- Histoire médiévale 2h30/semaine (1+1,5 TD) note/20
- Histoire moderne 2h30/semaine (1+1,5 TD) note/20
- Histoire contemporaine 2h30/semaine (1+1,5 TD) note/20

Moyenne UE/20

UED1 fondamentaux Droit 1 (12 sem. cours de 3h, 10 sem. de TD de 1h30) : 142h30 12 ECTS

- Introduction à l'étude du droit et du droit civil 4h30/sem. (3CM+1,5TD) note/20
- Droit constitutionnel 1 4h30/semaine (3CM+1,5 TD) note/20
- Introduction Historique au droit 3h/semaine (3 CM) note/10

Moyenne UE/20

UEC1 complémentaires et transversaux 1 : 52h30 6 ECTS

- Droit des affaires 1 3h CM note/10
ou
Histoire du droit des obligations
- Anglais 1h30TD note/10

Moyenne UE/20

Semestre 2 : 3 UE

UEH2 Fondamentaux Histoire 2 (13 semaines d'enseignements) : 130h 12 ECTS

- Les quatre périodes, mêmes durées cours/td Moyenne UE/20

UED2 Fondamentaux Droit 2 (11 ou 13 semaines de cours, 10 de TD) : 142h30 12 ECTS

- Droit civil 4h30/sem. (3CM+1,5 TD) note/20
- Droit constitutionnel 2 4h30/sem. (3CM+1,5 TD) note/20
- Relations internationales 3h CM note/10

Moyenne UE/20

UEC2 complémentaires et transversaux 2 : 90h 6 ECTS

- Histoire du droit et des Institutions 3h CM note/10
- Science Politique 3h CM note/10
- Anglais 1h30TD note/10

Moyenne UE/20

Enseignements facultatifs (jusqu'à 3 points supplémentaires en UEC)

- Latin et latin juridique (1h cours/s. annuel) ou 2e langue vivante (1h 30 TD/s. annuel) (points rattachés à UEC2)
- Atelier de professionnalisation juridique (10 séances de TD d'1 h30 sur toute l'année) (points rattachés à UEC2)
- Sport (points rattachés à UEC1) Total [ECTS](#) : 60

Volume horaire par étudiant L1 : 687h30 + enseignements facultatifs

Annexe 7 : fiche pédagogique

L1 double cursus histoire de l'art-droit - 1140L

Semestre 1 : 3UE

UEHA1 fondamentaux Histoire de l'Art 1 (13 semaines d'enseignement) : 130 h 12 ECTS

- Mondes de l'Antiquité classique 2h CM/ sem. note/20
- Mondes Médiévaux 2h CM/ sem. note/20
- Mondes de la Méditerranée orientale 2h CM /sem. note/20
- Travaux dirigés 2x2h TD /sem. note/20

Moyenne UE/20

UED1 fondamentaux Droit 1 (12 sem. cours magistraux de 3h, 10 sem. de TD de 1h30) : 142h30 12 ECTS

- Introduction à l'étude du droit et du droit civil 4h30/sem. (3CM+1,5TD) note/20
- Droit constitutionnel 1 4h30/sem. (3CM+1,5 TD) note/20
- Introduction Historique au droit 3h/sem. (3 CM) note/10

Moyenne UE/20

UED1 fondamentaux Droit 1 (12 sem. cours magistraux de 3h, 10 sem. de TD de 1h30) : 142h30 12 ECTS

- Institutions judiciaires et administratives 3h CM note/10
- Anglais 1h30 TD note/10

Moyenne UE/20

Semestre 2 : 3UE

UEHA2 Fondamentaux d'Histoire de l'Art 2 (13 semaines d'enseignement) : 130 h 12 ECTS

- Mondes modernes 2h CM/ sem note/20
- Mondes Contemporains, 2h CM /sem. note/20
- Mondes Asiatiques, 2h CM /sem. note/20
- Travaux dirigés 2x2h TD/sem. note/20

Moyenne UE/20

UED2 Fondamentaux Droit 2 (11 ou 13 semaines de cours, 10 de TD) : 142h30 12 ECTS

- Droit civil 4h30/sem. (3CM+1,5 TD) note/20
- Droit constitutionnel 2 4h30/sem. (3CM+1,5 TD) note/20
- Relations internationales 3h CM note/10

Moyenne UE/20

UEC2 complémentaires et transversaux 2 : 52h30 6 ECTS

- Histoire du droit et des Institutions 3h CM note/10
- Anglais 1h30 TD note/10

Moyenne UE/20

Enseignements facultatifs (jusqu'à 3 points supplémentaires en UEC)

- Latin et latin juridique (1h cours/s. annuel) ou 2e langue vivante (1h 30 TD/s. annuel)
(points rattachés à UEC2)
- Atelier de professionnalisation juridique (10 séances de TD d'1 h30 sur toute l'année)
(points rattachés à UEC2)
-
- Sport (points rattachés à UEC1)
-
- Total ECTS : 60
- Volume horaire par étudiant L1 : 650h + enseignements facultatifs

Annexe 8 : fiche pédagogique

L1 double cursus droit-sciences - 1142L

Semestre 1

UEF1 Fondamentaux Sciences : 195 h

- Des molécules aux organismes 60 h CM +TD+TP note/20
- Fondements en chimie 60 h CM +TD+TP note/20
- Méthodes mathématiques pour la Physique 60 h CM +TD+TP note/20
- Anglais 15h TD note/10

Moyenne UE/20

UEF1 Fondamentaux Droit (12 semaines cours, 10 semaines de TD) : 195h

- Droit civil (introduction générale au droit) 36h00 CM + 15h TD note/20
- Droit constitutionnel 36h00 CM + 15h TD note/20
- Introduction historique au droit 36h00 CM note/10
- Institutions judiciaires et administratives 36h00 CM note/10
- Anglais 15h TD note/10

Enseignement facultatif (jusqu'à 3 points supplémentaires)

- Sport

Moyenne UE/20

Semestre 2

UEF2 Fondamentaux Sciences

- Unicité du Vivant 60 h CM +TD+TP note/20
- Calcul matriciel 60 h CM +TD+TP note/20
- Physique expérimentale 60 h CM +TD+TP note/20
- Anglais 15h TD note/10

Moyenne UE/20

UEF2 Fondamentaux Droit (11 ou 13 semaines de cours, 10 semaines de TD) : 195h

- [Droit civil \(droit des personnes et des biens\)](#) 36h00 CM + 15h TD note/20
- [Droit constitutionnel](#) 36h00 CM + 15h TD note/20

- [Relations internationales](#) 36h00 CM note/10
- [Science politique](#) 36h00 CM note/10
- Anglais 15h TD note/10

Enseignement facultatif (jusqu'à 3 points supplémentaires)

- Atelier de professionnalisation juridique (10 séances de TD d'1 h30)

Moyenne UE/20

Volume horaire par étudiant L1 : 780 heures + enseignements facultatifs

Annexe 9 : fiche pédagogique

L1 Double Coursus droit et économie - gestion 1190L - 1290L

Semestre 1 : 312h

UEF1 Fondamentaux Droit - (Coef.2) (20 ECTS)

- - Introduction à l'étude du droit civil (CM : 36h et TD : 15h)
- - Droit constitutionnel I (CM : 36h et TD : 15h)

UEC droit 1 (Coef.1) (10 ECTS)

- - Institutions judiciaires, institutions administratives (CM : 36h)
- - Anglais (TD : 18h)

UEF économie 1 (Coef.2) (30 ECTS)

- - Comptabilité générale (CM : 36h et TD : 15h)
- - Macroéconomie I (CM : 36h et TD : 15h)
- - Mathématiques I (CM : 18h et TD : 9h)
- - Statistique I (CM : 18h et TD : 9h)

Semestre 2 : 316h

UEF droit 2 (coef.2) (20 ECTS)

- - Droit civil (CM : 36h et TD : 15h)
- - Droit constitutionnel II (CM : 36h et TD : 15h)

UEC droit 2 (coef.1) (10 ECTS)

- - Histoire du droit et des institutions (CM : 36h)
- - Anglais (TD : 18h)

UEF économie 2 (coef.2) (30 ECTS)

- - Analyse microéconomique (CM : 36h et TD : 15h)
- - Macroéconomie II (CM : 36h et TD : 15h)
- - Mathématiques II (CM : 18h et TD : 9h)
- - Mathématiques 2 : renforcement (CM : 2h)
- - Statistique II (CM : 18h et TD : 9h)
- - Statistique 2 : renforcement (CM : 2h)

Enseignements facultatifs (jusqu'à 3 points supplémentaires)

- 2ème langue vivante (1h30TD/s. annuel) (points rattachés à l'UEC2 droit)
- Sport (points rattachés à l'UEF1 économie)

Total annuel : Volume horaire par étudiant : 628h

Annexe 10 : fiche pédagogique

L1 Information et Communication - 1511L

Semestre 1 (144h CM + 96h TD) 30 ECTS

UEF 1 - 16 ECTS

- Introduction aux médias et au journalisme (IFP existant) (36h CM et 15h TD) - 8 ECTS
- Introduction aux sciences de l'information et de la communication (36h CM et 15h TD) - 8 ECTS

UEC 1 - 9 ECTS

- Histoire de la communication (18h CM) - 2.5 ECTS
- Communication des organisations (18h CM) - 2.5 ECTS
- Management des organisations (cours mutualisé) (36h CM) - 4 ECTS

UEM 1 - 5 ECTS

- Anglais (18h TD) - 2.37 ECTS
- Informatique PICS (18h TD) - 2.37 ECTS
- 2ème langue optionnelle (ou CIAL) (15h TD)
- Méthodologie universitaire et de recherche documentaire (BU) (7h30+7h30 TD) - 0.26 ECTS

Semestre 2 (144h CM + 99h TD) 30 ECTS

UEF 2 - 16 ECTS

- Enjeux et éthique du numérique (36h CM et 15h TD) - 8 ECTS
- Sémiologie de l'écrit et de l'image (36h CM et 15h TD) - 8 ECTS

UEC 2 - 8 ECTS

- Relations internationales (cours mutualisé) (36h CM) - 4 ECTS
- Introduction au droit de la communication (cours mutualisé) (36h CM) - 4 ECTS

UEM 2 - 6 ECTS

- Anglais (18h TD) - 2 ECTS
- Informatique C2I (18h TD) - 2 ECTS
- Atelier d'écriture journalistique (18h TD) - 2 ECTS
- 2ème langue optionnelle (15h TD)

Total 1ère année :

- **Volume horaire par étudiant et global : 483h (+30h de tutorat et 30h facultatives) ;**
- **ECTS : 60.**

Annexe 11 : fiche pédagogique L1 Science Politique

Semestre 1

UEF 1 (Coef.2) (20 ECTS)

2 matières obligatoires avec TD :

- Sciences politique (CM : 36h et TD : 15h)
- Droit constitutionnel 1 (CM : 36h et TD : 15h)

UEC 1 (Coef.1) (10 ECTS)

1 matière obligatoire :

- Introduction à l'étude du droit et droit civil (CM : 36h)

2 matières à choisir parmi :

- Introduction historique au droit (CM : 36h)
- Institutions judiciaires, institutions administratives (CM : 36h)
- Problèmes économiques contemporains (CM : 36h)

1 matière facultative :

Sport

Total 1er semestre : 210h (180h CM + 30h TD)

Semestre 2

UEF 2 (Coef.2) (20 ECTS)

2 matières obligatoires avec TD :

- Relation internationales (CM : 36h et TD : 15h)
- Droit constitutionnel 2 (CM : 36h et TD : 15h)

UEC 2 (Coef.1) (8 ECTS)

3 matières obligatoires :

- Histoire du droit et des institutions (CM : 36h)
- History of the common law (en anglais) (CM : 36h)
- Introduction à l'étude des médias (CM : 36h)

1 matière à choisir parmi :

- Droit civil (CM : 36h)
- Économie politique (CM : 36h)

1 matière facultative :

- LV2 (autre que l'anglais)

UEM (enseignements annuels) (Coef.1) (2 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Travaux dirigés (TD : 15h)
- Anglais (TD : 36h)

2 matières facultatives :

- Atelier de professionnalisation (TD : 15h)
- Tutorat (TD : 30h)

Total 2ème Semestre : 297h (216h CM + 81h TD)

Total annuel L1 :

- Volume horaire par étudiant : 507h (+45h facultatives) ;
- Volume horaire global L1 : 579h (+45h facultatives) ;
- 60 ECTS.

Pour tous les autres diplômes de L1, merci de consulter l'intranet de l'Université en vous connectant avec vos identifiants

Annexe 12: Organisation des enseignements

Régime des études

■ **Régime général** : régime normal avec participation aux travaux dirigés (TD) et contrôle continu des connaissances. **Vous serez automatiquement inscrit(e) dans ce régime.**

■ **Dispense d'assiduité** : suppression des TD et du contrôle continu

Aménagement des études :

- Organisation de l'emploi du temps (choix du TD, autorisation ponctuelle d'absence voire dispense d'assiduité).
- Aménagement des examens : quand deux examens sont en même temps, vous avez la possibilité de demander un changement de date pour l'une des épreuves.

Il peut être accordé aux :

- étudiants exerçant une activité professionnelle
- étudiants ayant des enfants à charge, étudiants en situation de handicap, sportifs de haut niveau ;
- étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association ;
- étudiants accomplissant une activité militaire dans la réserve opérationnelle ;
- étudiants réalisant une mission dans le cadre du service civique ;
- étudiants réalisant un volontariat militaire ;
- étudiants élus dans les conseils de l'université et des CROUS

Calendrier :

Dispense d'assiduité : Dans le mois et demi qui suit le début des cours du 1^{er} semestre ; soit, pour l'année universitaire 2019/2020, le **31 octobre 2019** dernier délai.

Choix des TD (sous réserve des places disponibles): Formulaire à se procurer et à déposer à l'accueil avec les justificatifs demandés **au plus tard le vendredi de la première semaine des TD**. Aucune demande ne sera acceptée au-delà de cette date pour des changements convenus avec les chargés de TD.

Passé ces délais plus aucun changement de TD ne sera possible y compris pour le 2^{ème} semestre.

Oraux : Demande formulée au plus tard le mercredi précédant la publication du calendrier des épreuves.

NB : La dispense d'assiduité est incompatible avec le parcours réussite

Emploi du temps

Aucun changement d'équipe n'est possible quel qu'en soit le motif.

Les étudiants trouveront leur emploi du temps personnalisé sur le site Internet de l'Université à l'adresse : <https://applisweb.u-paris2.fr/planningindividuel/accueil>

Changements : Options, Parcours, Matières facultatives

Dates limites de dépôt des demandes :

<p>■ Changement dans le choix des matières à option du 1^{er} semestre (pour la matière "Introduction à l'étude des médias")* :</p> <p>*Attention : cette matière compte pour l'UEC 2 mais a lieu au premier semestre</p>	<p>9 octobre 2019</p>
<p>■ Ajout de matières facultatives* (si places disponibles) :</p> <p>avant le 4 octobre 2016</p>	<p>9 octobre 2019</p>
<p>■ Changement de parcours classique (vers le parcours réussite) ou inversement. La demande doit être motivée et justifiée</p> <p>avant le 14 octobre 2016</p>	<p>Au plus tard le 30 septembre 2019</p>
<p>■ Changement dans le choix des matières à option du 2nd semestre* :</p>	<p>8 février 2020</p>

*** Formulaires à se procurer et à déposer à l'accueil**

Attention : Seul le service de la scolarité est habilité à traiter les demandes de changements.

Réorientation à la fin du 1er semestre

Les étudiants, qui souhaitent changer d'orientation, à la fin du 1er semestre, devront faire une demande de changement de filière. **Les demandes de réorientation se font avant fin novembre et sont accordées en fonction de leur motivation et du nombre de places.**

Convention de stage

Les conventions de stage complétées et signées par l'entreprise et l'étudiant doivent être déposées à la scolarité en 3 exemplaires, accompagnés de 2 enveloppes grand format affranchies, pour examen

et signature, **15 jours avant le début du stage** (périodes de fermeture de l'université non comprises).

Les conventions de stage sont disponibles sur le site de l'Université dans la rubrique formation puis stage en entreprise.

Pour la période estivale les conventions doivent nous parvenir avant le 15 juin au plus tard. La période de stage sous convention s'étale du 1^{er} septembre au 30 septembre de l'année suivante.

La convention de stage doit être saisie en ligne sur le site de l'université, puis imprimée en 3 exemplaires :

<https://www.u-paris2.fr/fr/formations/stage-en-entreprise/effectuer-un-stage>

Répartition par équipe

Aucun changement d'équipe n'est possible quel qu'en soit le motif.

■ Les étudiants inscrits en licence de droit sont répartis en 3 équipes. Le découpage se fait par ordre alphabétique par rapport à la première lettre du nom de famille. Le découpage en équipe peut être différent pour les étudiants du parcours classique (1110L et 1113L) et ceux du parcours réussite (1111L).

Cette année les équipes seront réparties comme suit (un roulement est organisé tous les ans) :

Équipe 1 : fin de l'alphabet (de L ou M jusqu'à Z)

Équipe 2 : début de l'alphabet (de A jusqu'à D environ)

Équipe 3 : milieu de l'alphabet (de D jusqu'à L ou M environ)

ANNULATION D'INSCRIPTION

Vous pouvez annuler votre inscription jusqu'au **29 novembre 2019** en transmettant à la scolarité de Vaugirard 1 une **lettre** de demande d'annulation de votre inscription datée et signée et comportant votre numéro de matricule, vos coordonnées (mail et téléphone) et accompagnée de votre **carte d'étudiant**, de vos **certificats de scolarité** et d'un **RIB à votre nom**.

Une somme de 23 euros environ restera acquise à l'université pour frais de gestion.

Conditions spécifiques pour les étudiants boursiers : renseignez-vous auprès du service des bourses du Centre Assas.

Annexe 13: programme de la journée d'accueil



Journée d'accueil au Centre Vaugirard pour les nouveaux étudiants en 1ère année de Licence

Mardi 24 septembre 2019

Mercredi 25 septembre 2019

Journée d'accueil des étudiants en Droit

Journée d'accueil des étudiants en Economie-gestion

<u>Présentations en amphi 600</u>		<u>Présentations en amphi 600</u>	
« organisation des études » 1- droit, équipe 1 2- droit, équipe 2 3- droit, équipe 3	De 8h30 à 10h De 10h30 à 12h De 14h à 15h30	« organisation des études » Étudiants en économie-gestion	De 9h à 10h30
« partir faire ses études à l'étranger » Échanges internationaux et programmes d'échanges	De 12h30 à 13h30		
« Vie associative » Présentation des associations étudiantes	De 13h30 à 14h		
Stands	De 9h à 16h30	Stands	De 10h à 12h30
ACTION SOCIALE et SANTE (service social, relais handicap, bourses, SIUMPPS)		ACTION SOCIALE et SANTE (service social, relais handicap, bourses, SIUMPPS)	
SPORT		SPORT	
SCOLARITÉ		SCOLARITÉ	
PARCOURS DIVERSIFIÉS DE LICENCE (parcours réussite, Collège de droit, autres diplômes d'université)		PARCOURS DIVERSIFIÉS DE LICENCE (parcours réussite, Collège d'économie)	
Pôle LANGUES		Pôle LANGUES	
CIO		CIO	
VIE ASSOCIATIVE		VIE ASSOCIATIVE	
	Portes ouvertes Bibliothèque : de 9h à 16h		